

# **Cartographie du système acteurs de la filière pesticide au Cameroun**

**Initiative PRETAG**

04 septembre 2024

Gérard De La Paix BAYIHA

Rapport technique

Avec les contributions des membres du comité de pilotage du post-doctorat Thierry BRUNELLE (Cired), Nathalie JAS (Inrae), Ludovic TEMPLE (Cirad).

## ***Table des matières***

Liste tableaux, Figures, Acronymes.....	3
Résumé.....	4
1 Approche méthodologique.....	5
1.1 Revue de la littérature.....	5
1.2 Zones d'étude et types de données .....	6
1.3 Limites .....	6
2 Description des acteurs de la filière pesticides au Cameroun.....	6
2.1 Les organismes publics.....	7
2.2 Recherche .....	8
2.3 Le secteur entrepreneurial.....	8
2.3.1 les importateurs.....	8
2.3.2 Les revendeurs ou les détaillants de la filière .....	10
2.3.3 Les revendeurs ambulants ou commerciaux.....	10
2.4 Les utilisateurs de pesticides .....	11
2.5 Organisations internationales.....	12
2.6 Organisation professionnelle, syndicat et ONG .....	12
2.7 Financement.....	14
2.8 Cartographie .....	15
3 Bibliographie .....	18

## Liste de tableaux

<b>Tableau 1</b> : Effectif de personnes interrogées par catégorie d'acteurs .....	5
<b>Tableau 2</b> : Quelques prix des activités pour les analyses des pesticides .....	7
<b>Tableau 3</b> : Marché phytosanitaire en 2022.....	9
<b>Tableau 4</b> : Liste des entreprises membres de Croplife Cameroun .....	13
<b>Tableau 5</b> : Descriptif des activités des acteurs au sein de la cartographie de la filière pesticides .....	16

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Evolution en valeur des importations globales en millions de FCFA.....	5
<b>Figure 2</b> : Cartographie de la filière pesticide au Cameroun .....	14

## Liste des acronymes

Acronymes	Définition
Conapro-Cam	Confédération Nationale des producteurs de cacao du Cameroun
Cosader	Collectif des agriculteurs pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural
DRCQ	Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité
CPC	Centre Pasteur du Cameroun
Irad	Institut de Recherche Agronomique pour le développement
Minader	Ministère de l'agriculture et du développement rural
YIF	Yaoundé Initiative Fondation

## **Résumé**

Ce travail a porté sur la cartographie des acteurs de la filière pesticides au Cameroun. Cette étude a été menée au regard du besoin d'analyse des conditions d'activation de biopesticides que propose la recherche agronomique nationale et internationale. Ce besoin a été mis en évidence dans le cadre de l'atelier forum du 03 novembre 2023 à Yaoundé portant sur les verrous et leviers à la régulation d'usage de pesticides au Cameroun. Pour ce faire, il s'est basé sur une revue documentaire combinée avec 30 entretiens à dire d'experts situés dans trois principales villes (Yaoundé, Douala, Dschang) du pays. Ces deux activités ont permis de décrire les sept principaux types d'acteurs (organismes publiques ; recherche ; entreprise ; utilisateurs de pesticides ; organisations internationales ; organisation professionnelle/syndicat/Organisation non Gouvernementale ; financement) qui interviennent dans cette filière avec leurs différentes fonctionnalités.

## **Abstract**

This study focused on mapping the players in the pesticide sector in Cameroon. This study was carried out in response to the need to analyse the conditions for activating biopesticides proposed by national and international agronomic research. This need was highlighted at the forum workshop held on 03 November 2023 in Yaoundé on the barriers and levers to the regulation of pesticide use in Cameroon. It was based on a literature review combined with 30 interviews with experts in three of the country's main cities (Yaoundé, Douala, Dschang). These two activities made it possible to describe the seven main types of stakeholder (public bodies; research; companies; pesticide users; international organisations; professional organisations/syndical bodies/non-governmental organisations; funding) involved in this sector and their different functions.

## 1 Approche méthodologique

L'objectif du travail est d'établir une cartographie du système acteur de la filière pesticide au Cameroun. Pour atteindre cet objectif, différentes phases et méthodes ont été mobilisées : une revue de la littérature complétée par une enquête à dire d'experts. Les personnes interviewées ont été choisies selon une méthode d'échantillonnage raisonnée. Ces acteurs ont été sélectionnés dans la base de données des acteurs rencontrés lors de la première phase d'enquête. Au total, 30 entretiens ont été réalisés (**Tableau 1**). Ils ont été réalisés en face à face et en ligne. Ils se sont déroulés les villes de Yaoundé, Douala en présentiel et pour la région de l'ouest à distance du 11 mars au 04 avril 2024.

**Tableau 1** : Effectif de personnes interrogées par catégorie d'acteurs

Catégorie	Nombre de personnes	Nom
ONG	03	Croplife cameroun, Yaounde Initiative Fondation, Syndicat national des sociétés de traitement, d'hygiène, d'assainissement et de revendeurs du matériel phytosanitaire
Entreprises privées (Multinationales)	04	Agrochimie, Fimex internationale, JACO, Solevo
Revendeurs	14	
Sociétés de traitement	03	Sophynet, Vortex Phyto sarm, Filiale des firmes Phytosanitaires
Instituts de recherche	03	Irada (Institut des recherches Agronomiques pour le développement) ; Université des Montagnes ; Université de Yaoundé 1
Ministères et agences gouvernementales	01	Ministère de l'agriculture et du développement rural (DRCQ)
Agriculteurs ou organisation des producteurs	02	COSADER (Collectif des agriculteurs pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural), Conapro-Cam (Confédération Nationale des producteurs de cacao du Cameroun),

### 1.1 Revue de la littérature

La revue de la littérature grise et empirique a porté spécifiquement sur l'identification des travaux portant sur une première analyse de la filière pesticides.

## ***1.2 Zones d'étude et types de données***

Concernant cet objectif, en plus de la revue de la littérature pour l'obtention des données secondaires, nous avons collecté des données primaires dans deux régions. La première est la région du Centre, spécifiquement à l'intérieur et autour de la ville de Yaoundé. Elle a été choisie car elle concentre la majeure partie des organisations et des centres de recherche. De plus, cette ville regroupe les deux principaux marchés (central, mfoundi) de la région et dans lesquels se trouvent des revendeurs de pesticides. La seconde est la région du Littoral, notamment dans la ville de Douala, où se trouve un port d'importation de pesticides ce qui a favorisé l'installation de plusieurs multinationales. On y retrouve le principal marché (sandaga) de la région où il y a les revendeurs de pesticides. Par ailleurs, selon tous les acteurs rencontrés, ces trois marchés représentent les principaux marchés de revente des pesticides à l'échelle nationale.

## ***1.3 Limites***

- Nous n'avons pas pu couvrir la région de l'ouest au regard de la contrainte de temps. Nous n'avons pas identifié des travaux qui portent sur le descriptif de la filière pesticide ou de certains maillons de la filière.
- Nous n'avons pas pu quantifier certaines catégories d'acteurs (sociétés de traitement, organisation de producteurs, banques ou établissements de microfinance, ONG) car il faut demander ces informations auprès de la Direction des Organisations Paysannes (DOPA) et de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité (DRCQ). Les délais de réponse peuvent être longs et nous n'avons donc pas, au regard de la courte durée du projet, pu avoir de retour..

## **2 Description des acteurs de la filière pesticides au Cameroun**

Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas identifié des travaux sur la morphologie de la filière pesticide au Cameroun. La cartographie qui est présentée émane des entretiens que nous avons menés et quelques documents qui décrivent les fonctionnalités de certains acteurs.

## 2.1 Les organismes publics

Au Cameroun, plusieurs ministères jouent un rôle dans la filière des pesticides. Mais, la régulation et la coordination des activités de la filière pesticide émanent des actions menées par le Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural à travers la DRCQ. Cette direction est en charge de l’homologation de pesticides au Cameroun. La mise en œuvre du processus d’homologation est décrit dans l’étude de (Bayiha et al., 2024). Concernant son coût estimatif moyen, un acteur précise que : « *c’est difficile de donner le coût moyen pour l’homologation d’un pesticide au Cameroun. Les frais fixes d’examen d’un dossier unique s’élèvent à 500 000 fcfa. Les frais de laboratoire vont de 263 000 fcfa pour une substance active à l’infini. Les essais à l’IRAD coûtent entre 3 et 4 millions en fonction de la classe du pesticide. Les essais du MINADER coûtent entre 900 000 fcfa à 2 500 000 fcfa en fonction de la classe du pesticide. Les analyses de laboratoire varient selon le nombre de substances actives* » (Bayiha et al., 2024). Cependant, le recueil des textes juridiques relatifs aux intrants agricoles publiés par le Minader en 2021, nous donne les informations sur les prix de plusieurs activités pour les analyses des pesticides (**Tableau 2**) :

**Tableau 2:** Quelques prix des activités pour les analyses des pesticides

Désignation	Identification du nuisible	Coûts (FCFA)
Frais relatifs aux analyses des échantillons en laboratoire	Bactériologie	40 000
	Entomologie	10 000
	Mycologie	40 000
	Nématologie	40 000
	Virologie	40 000
<b>Analyse des formulations des pesticides</b>		
1 M.A*		262 000
2 M.A		335 000
3 M.A		413 000
Plus de trois M.A		Sur devis
Analyse physico-chimique		10 000
Total (sans plus de trois M.A)		

\*Matière active - **Source** : Minader, 2021

La dernière version actualisée de la liste des pesticides homologués au Cameroun date du 04 mars 2021. Elle comprends 786 produits (pesticides homologués et régulateur de croissance). Le Ministère de l’agriculture est en charge non seulement de l’homologation des produits mais aussi de l’octroi des agréments pour leur importation ; les entreprises qui en assurent la revente ; celles qui font les traitements des végétaux, ainsi

que de la mise en place des brigades phytosanitaires pour lutter contre la circulation des pesticides illégaux. Pour mener à bien ces actions, cette direction se subdivise en trois sous-direction :

La première est le Laboratoire National d'Analyse Diagnostique des Produits et Intrants Agricoles (LNAD). La seconde est la Sous-Direction de la Réglementation (SDRSEQ). La troisième est la Sous-Direction de la Réglementation des Pesticides, Engrais et Appareil de Traitement (SDRP) qui réglemente l'homologation, la distribution, l'utilisation, et le contrôle des pesticides et des Appareils de Traitement au Cameroun.

## ***2.2 Recherche***

L'activité de l'homologation de pesticides émane d'un processus. Au cours de ce dernier, des tests préliminaires de criblage de doses sont réalisés conjointement par les firmes phytosanitaires et les institutions de recherche agréées ou les structures spécialisées agréées par le Minader. Au Cameroun, la principale institution de recherche est l'Institut de Recherche Agronomique pour le développement (Irad).

Par ailleurs, nous notons aussi que le Centre Pasteur du Cameroun (CPC) fait des études sur l'analyse des résidus de pesticides dans les produits alimentaires.

## ***2.3 Le secteur entrepreneurial***

L'activité phytosanitaire pour le secteur entrepreneurial au Cameroun est exercé par quatre types d'acteurs :

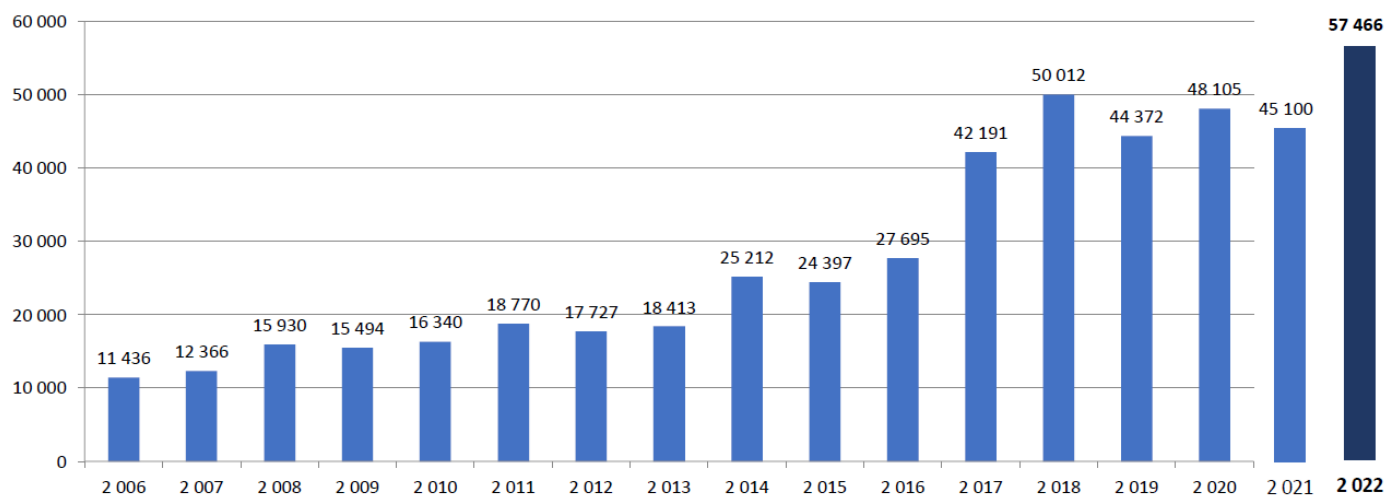
### ***2.3.1 les importateurs***

La terminologie de cette catégorie d'acteurs varie. Cet acteur est de fois qualifié de grossistes ou de distributeurs agréés. Ces derniers importent, conditionnent, stockent, transportent (sur le territoire) au Cameroun les pesticides homologués par le gouvernement. Cependant selon le Décret n° 2005/0772/PM du 06 avril 2005 fixant les conditions d'homologation et de contrôle des produits Phytosanitaires au Cameroun, l'article 35 alinéa 1 stipule que « Les activités de fabrication, de formulation ou de conditionnement des produits phytosanitaires homologués sont soumises à l'obtention préalable d'un agrément du Ministre chargé de l'agriculture, pour une période de dix (10) ans renouvelables ».

En 2023, les distributeurs agréés étaient au nombre 137 dont 27 représentaient 96 % des parts du marché (Croplife Cameroun, 2023). Les produits importés sur le territoire camerounais se font par les voies d'entrée terrestres, aériennes et maritimes, en particulier par le Port Autonome de Douala et quelques fois par celui de



Kribi. D’après des données Gloput / UnComtrade<sup>1</sup> en 2018, près de 80% importations de pesticides en quantité de produits formulés provenaient de la Chine, vient ensuite l'Inde (9%) puis la France assez loin derrière (3%). Au niveau du marché phytosanitaire, on constate que la valeur globale des importations est en nette progression depuis les années 2006 jusqu’en 2022 (Figure 1).



**Figure 1:** Evolution en valeur des importations globales en millions de FCFA

**Source :** Croplife Cameroun, 2023

En 2022, si nous analysons spécifiquement les valeurs dans le marché de trois types de pesticides (fongicides, herbicides, insecticides), il en ressort que les herbicides représentaient le poste de dépense le plus important pour les importateurs suivi des fongicides et enfin des insecticides (**Tableau 3**).

**Tableau 3 :** Marché phytosanitaire en 2022

Type de pesticides	Valeur CFR (FCFA)	Volume (kg ou L)
Insecticides	13 337 000 000	2 171 500
Fongicides	13 397 000 000	3 463 700
Herbicides	30 732 000 000	7 828 000

**Source :** Croplife Cameroun, 2023

Cependant, l’étude de Bayiha et al., (2024) relève une importation de pesticides illégaux (interdits, frauduleux, périmés) au regard : (i) de la porosité des frontières camerounaises ; (ii) du fait que deux pays frontaliers au Cameroun appartiennent à un autre système d’homologation des pesticides : le Nigéria – acteur régional majeur de la filière pesticides - et le Tchad ; (iii) de leurs efficacités considérées comme supérieures à ceux

<sup>1</sup> Elles sont disponibles à l’adresse suivante : <https://osf.io/dyu38/>

homologués ; (iv) des intérêts commerciaux et facteurs cachés et (v) leurs prix plus faibles que ceux homologués. Face à ce constat, il peut être intéressant de localiser/d'identifier les systèmes de circulation de ces pesticides illégaux et de quantifier les principaux acteurs qui facilitent leur circulation.

### 2.3.2 *Les revendeurs ou les détaillants de la filière*

Les importateurs écoulent leurs produits à travers un réseau de revendeurs/détaillants agréés qui est situé à différents niveaux à l'échelle du territoire (régional, départemental). Il est donc important de décrire leur activité (approvisionnement, mode de distribution, quantification de la commercialisation de trois types de pesticides). Selon un responsable du Minader (Direction de la Réglementation du Contrôle de Qualité), en 2023, il y avait 655 revendeurs de pesticides agréés. Les revendeurs rencontrés (14 soit 05 dans la ville de Douala et 09 dans la ville de Yaoundé) expliquent qu'ils s'approvisionnent majoritairement chez les importateurs situés dans la même ville qu'eux. Cependant, les acteurs interviewés indiquent qu'il existe aussi un nombre significatif non quantifié à ce jour de revendeurs non agréés. Ces derniers s'approvisionnent aussi dans des circuits illégaux. Croplife Cameroun envisage de mettre en place un projet dans le but de quantifier ces revendeurs. Après s'être approvisionné, les revendeurs rencontrés indiquent que 80 % de la distribution de leurs pesticides se fait par vente directe, c'est-à-dire directement dans la boutique auprès des clients. Les 20 % restants représentent les ventes à travers internet (clients rencontrés sur facebook à travers les pages qu'ont les revendeurs) chez des acteurs situés au niveau national ou dans les pays de la sous-région CEMAC. Enfin, pour la question relative à « *la Quantification de la commercialisation de trois types de pesticides (herbicides, fongicides, insecticides)* ». Le pourcentage que représente les ventes des trois types de pesticides (fongicides, herbicides, insecticides) a été pour certains difficiles à évaluer. La raison étant que ces produits sont vendus à des forts taux en fonction de la période au courant de l'année. Par exemple, les herbicides qui sont destinés majoritairement à toutes les cultures, sont vendus toute l'année et représentent la principale demande. Des demandes croissent encore à la fin des pluies. Par contre, les ventes des fongicides et des herbicides se concentrent davantage pendant la saison de pluie notamment pour le cacao et le maraichage.

### 2.3.3 *Les revendeurs ambulants ou commerciaux*

En bout de chaîne se trouvent les revendeurs ambulants qui sont qualifiés aussi par certains revendeurs, de commerciaux. Il y en a de deux types. Les premiers sont des commerciaux qui sont recrutés par des revendeurs

agréés. Ils vont au plus près des producteurs. Les seconds sont des revendeurs ambulants qui ont décidé de faire cette activité avec un statut d'indépendant.

#### **2.4 Les utilisateurs de pesticides**

Enfin, il existe différents types d'utilisateurs de pesticides :

- Des agro-industries (SOCAPALM, Plantations Haut de Penja) et des sociétés d'Etat (SODECAO, SODECOTON, SOCAPALM) : elles se procurent les pesticides directement auprès des importateurs. D'autres peuvent aussi en faire des demandes de petites quantités auprès des revendeurs agréés. Il est important de relever que ces utilisateurs ont deux modes d'achat des produits. Le premier est par appel d'offre, c'est-à-dire qu'elles publient dans canaux spécifiques (journaux) leurs besoins. Il revient alors à des entreprises (importateurs, revendeurs) de faire des propositions. Le second est par bon de commande c'est-à-dire, qu'elles sollicitent auprès des importateurs une quantité définie du produit qu'elles payeront après réception de la commande.
- Des organisations d'agriculteurs et agriculteurs et agricultrices : Les premières se procurent les pesticides soit chez les importateurs, soit chez les revendeurs. Les seconds achètent les produits chez les détaillants de la filière et chez les commerçants ambulants. Pour la quantification, il serait intéressant de se rapprocher du service de la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles du Minader pour obtenir le nombre d'organisation des producteurs au Cameroun. Il est important de relever aussi que les agriculteurs et agricultrices se procurent aussi des pesticides illégaux vendus de fois par certains revendeurs agréés ou non et les vendeurs ambulants. Ces derniers sont retrouvés tant dans les villes que les villages.
- Des sociétés de traitement : elles se procurent les pesticides directement auprès des importateurs. Elles sont en charge du traitement des produits végétaux à l'importation comme le riz ou à l'exportation comme les fèves de cacao, le café. Selon **l'article 40, alinéa 1** du Décret n° 2005/0772/PM du 06 avril 2005 fixant les conditions d'homologation et de contrôle des produits Phytosanitaires au Cameroun, *« l'agrément pour effectuer les traitements phytosanitaires à titre professionnel au profit des tiers est délivré par le Ministre chargé de l'agriculture pour une période de cinq (05) ans renouvelables »*. Dans **l'alinéa 2** de ce décret, *« Le postulant doit justifier d'un diplôme d'une institution de formation agricole ou être détenteur d'une attestation de formation d'au moins trois (3) mois en traitement phytosanitaire délivrée par une institution agréée. Dans cette dernière hypothèse, la formation suivie doit être autorisée par le Ministre chargée de l'agriculture »*. Dans **l'article 41**, il est indiqué que

l'agrément est délivré pour toute ou partir des activités suivantes : « *la protection phytosanitaire des cultures ; le traitement des denrées et produits agricoles entreposés ; le désherbage chimique* »

## **2.5 Organisations internationales**

Elles n'interviennent pas spécifiquement dans la filière pesticide. Cependant, elles mènent souvent des activités en tant que partenaires techniques et financiers en lien avec cette dernière dans le but d'accompagner les acteurs nationaux (Minader, agriculteurs et organisations des producteurs, recherche). A titre d'exemple, nous pouvons avoir : (i) le financement de la Banque Mondiale (BM), qui a contribué à recruter des consultants pour l'élaboration de plusieurs plans de gestion des pesticides ; (ii) l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui a mené récemment, c'est-à-dire de 2021 à 2023 un projet sur l'élimination des POPs, des pesticides obsolètes et le renforcement de la gestion rationnelle des pesticides ; (iii) la Coopération allemande (GIZ) qui a travers son projet « Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire » participe à produire des connaissances et renforcer les capacités des acteurs locaux pour un meilleur usage de pesticides ou de vulgarisation des alternatives ; (iv) l'Union Européenne au Cameroun, à travers le COLEAP, collecte les données sur les marchés qui pourraient être utiles notamment pour identifier par exemple les substances qui entraînent les résidus supérieurs aux Limites Maximales de Résidus à l'exportation, et donc des pertes économiques. Ces données sont disponibles dans les tableaux de bords à l'adresse suivante : <https://www.colead.link/fr/statistiques/>. Par ailleurs, ce département de l'Union Européenne a une base<sup>2</sup> de données de protection des cultures permettant de faire des recommandations sur les pesticides disponibles.

## **2.6 Organisation professionnelle, syndicat et ONG**

Dans l'organisation de la filière pesticides au Cameroun, à part le secteur public et privé, les agriculteurs et agricultrices, il y a des organisations et syndicats qui interviennent dans la gestion du cycle<sup>3</sup> de vie du conditionnement jusqu'à la destruction) des pesticides sur le territoire national.

Tout d'abord, nous avons **Croplife Cameroun**. Cette organisation professionnelle représente l'Industrie des pesticides camerounaise et est membre de CropLife Africa & Middle East et de Croplife International,

---

<sup>2</sup> <https://resources.colead.link/fr/vue-substance-active-culture>

<sup>3</sup> Selon le Code de Conduite et les directives techniques de la FAO, le terme « cycle de vie » se réfère aux étapes allant de la fabrication, la préparation, le conditionnement, la distribution, le stockage, le transport, l'utilisation et l'élimination définitive du produit et de son contenant.

fédération internationale des sociétés agropharmaceutiques. Elle est une organisation professionnelle regroupant 14 entreprises, avec deux nationales (JACO et Centre de Promotion Agricole SARL) et le reste internationale (**Tableau 4**).

**Tableau 4:** Liste des entreprises membres de Croplife Cameroun

<b>Entreprise</b>	<b>Localisation</b>	<b>Coordonnées</b>
JACO S.A	Yaoundé	<a href="mailto:jaco@jaco-sa.com">jaco@jaco-sa.com</a> 699 90 16 02
VELIA SARL	Douala	<a href="mailto:veliasarl@yahoo.fr">veliasarl@yahoo.fr</a> 677 788 080/ 699 920 907
SOLEVO	Douala	<a href="mailto:Romeo.kitio@solevogroup.com">Romeo.kitio@solevogroup.com</a> <a href="mailto:/solevo.cameroun@solevogroup.com">/solevo.cameroun@solevogroup.com</a> 233 504 200/ 699 00 71 12
AGROCHEM A.C	Douala	<a href="mailto:Agrochem.cm@gmail.com">Agrochem.cm@gmail.com</a> 699 890 131/233 425 871
Arysta LifeScience	Douala	<a href="mailto:Mildred.langdji@upl-ltd.com">Mildred.langdji@upl-ltd.com</a> 695 246 211
Syngenta	Douala	<a href="mailto:Jules.talom@syngenta.com">Jules.talom@syngenta.com</a> 694 100 811
FIMEX International	Douala	<a href="mailto:dave.enonguene@fimex-international.com">dave.enonguene@fimex-international.com</a> / 699907592
Centre de Promotion Agricole SARL	Yaoundé	<a href="mailto:cenpromagric@yahoo.fr">cenpromagric@yahoo.fr</a> 677 746 041/ 669 801 865
OCP Cameroun	Douala	<a href="mailto:contact.ocpcameroun@ocpafrica.com">contact.ocpcameroun@ocpafrica.com</a> 233 431 440
HOLLAND FARMING CAMEROON	Douala	<a href="mailto:infos@holfarcam.com">infos@holfarcam.com</a> 698 606 682
ROYAL CHIMIE	Douala	<a href="mailto:info@royalchimie-phyto.cm">info@royalchimie-phyto.cm</a> / <a href="mailto:Patrice.assonfack@royalchimie-phyto.com">Patrice.assonfack@royalchimie-phyto.com</a> 233 471 535 / 695 05 15 04
HORIZON PHYTO PLUS	Douala	<a href="mailto:horizonphyto@horizonphytoplus.com">horizonphyto@horizonphytoplus.com</a> 234 192 912
0-BASF	Douala	<a href="mailto:eitel.ndoumbe@gmail.com">eitel.ndoumbe@gmail.com</a> 696 000 148
BAYER	Douala	699 77 21 85

**Source** : Enquêtes, 2024

Ces entreprises représentaient en 2022 environ 66 % des parts de marché des produits phytosanitaires (Croplife Cameroun, 2023). Cette organisation collabore avec : (i) l'administration de tutelle, c'est-à-dire le Minader notamment dans le suivi-évolution de la réglementation nationale et internationale, la promotion des bonnes pratiques agricoles, la formation des intervenants de la filière pesticides : formateurs, revendeurs, vulgarisateurs agricole ; (ii) les organisation de producteurs ; (iii) les organismes intéressés et toutes les parties concernées pour assainir et mettre à niveau le réseau de distribution des pesticides.

Ensuite, nous avons le **Syndicat National des Sociétés de Traitements, d'Hygiène, d'Assainissement et de Revendeur du Matériel Phytosanitaire ( SYNSTHAR-PHYTO)**, qui a été enregistré depuis 2008 au Greffe des Syndicats au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. Nous retrouvons des entreprises telles que Vortex Phyto SARL, SOPHYNET. Les objectifs du syndicat sont entre autres, d'organiser l'activité des sociétés de traitements phytosanitaires, d'hygiène et d'assainissement, et des revendeurs du matériel de traitement ; de contribuer à l'amélioration de la qualité des marchandises à l'importation et à l'exportation à travers le suivi de l'application des Normes Internationales sur les Mesures Phytosanitaires (NIMP) relatives aux traitements des végétaux, produits végétaux et autres articles réglementés. Nous n'avons pas pu obtenir le nombre d'entreprises qui composent ce syndicat.

Enfin, nous avons plusieurs ONG dont **Yaoundé Initiative Fondation Cameroon**. Il s'agit d'une Organisation Non-Gouvernementale, née d'une initiative de la FAO et de l'Union Africaine pour le développement rural et périurbain en 2003, initialement enregistrée au Royaume-Uni en août 2004, puis transférée au Cameroun comme association à but non lucratif. Elle a trois domaines d'intervention : la santé publique, l'environnement et le développement durable et l'agriculture. Dans le dernier domaine, elle s'intéresse à la gestion de pesticides à travers la lutte intégrée. Ces ONGs interviennent majoritairement dans la formation des utilisateurs de pesticides.

## **2.7 Financement**

Il s'agit des Banques et Etablissements de microfinance qui ont signé des conventions pluriannuelles de partenariat avec le Minader. Ces conventions définissent les modalités pour l'émission des bons d'achats d'intrants subventionnés. Ces bons sont en destination des agriculteurs ou organisation des producteurs. A ce jour, il difficile de connaître la structure financière qui finance le plus les entreprises du secteur de pesticides. Cependant, cette année 2024, nous notons l'introduction de la Banque Régionale, une banqui privée qui

cherche à se positionner comme acteur important pour le financement rural dans les zones périurbaines que rurales.

## 2.8 Cartographie

Les interactions au sein de la filière se font de la manière suivante (Tableau 5) :

- Le Minader à travers la DRCQ coordonne l'activité de la filière à travers l'homologation et les permis d'importation sur les produits, les intrants, les appareils de traitement qu'elle octroie ; les agréments qu'elle fournit aux entrepreneurs (importateurs ou distributeurs ou grossistes ; revendeurs ; sociétés de traitement).
- La recherche notamment à travers l'IRAD effectue une analyse chimique de l'échantillon prélevé sur le produit à tester. Ces analyses se font au sein de la Cellule des Laboratoires, d'Accréditation et de la Certification. Concrètement, il s'agit d'un test d'efficacité biologique pour les usages du pesticide indiqués pendant un à deux cycles agricoles. Un autre test est effectué par les services de la protection des végétaux du Minader. Il s'agit d'un test de pré-vulgarisation effectué pendant au moins un cycle agricole.
- Les pesticides homologués importés sont fabriqués par des multinationales, majoritairement étrangères et quelques nationales comme JACO. Elles étaient 137 en 2023. Pour l'obtention de l'homologation d'un produit, elles interagissent avec le Minader (DRCQ).
- Ces importateurs écoulent les produits à vers quatre autres acteurs : les revendeurs, les organisations des producteurs, les agroindustries (Hevecam, Plantation Haut de Penja) et sociétés d'Etat (Sodecacao, Sodecoton) et les sociétés de traitement.
- Concernant les revendeurs agréés, ils écoulent leur production directement soit : (i) à travers des commerciaux qui eux vont vendre directement aux agriculteurs ; (ii) soit directement auprès des agriculteurs ; (iii) soit directement auprès des sociétés de traitement qui n'ont pas besoin ponctuellement d'une grande quantité de pesticides. Ils étaient 655 en 2023. Ces revendeurs obtiennent leurs agréments à travers le Minader (DRCQ).
- Le Minader signe des partenariats avec des Banques ou Etablissements de microfinance pour faciliter les subventions aux pesticides à l'endroit des agriculteurs.
- Il y a différentes organisations internationales qui interviennent à travers des projets avec différents objectifs qui peuvent influencer sur les modalités d'usage des pesticides (au moins au sein des projets de développement qu'elles portent).
- Les sociétés de traitement assurent le traitement des produits végétaux des importateurs et exportateurs. Elles interagissent aussi avec le Minader (DRCQ) pour l'obtention des agréments. Elles se procurent les pesticides en gros chez les importateurs et en détail, chez les revendeurs agréés.
- Il existe : (i) d'une association professionnelle (Cropolife) qui regroupe certains importateurs ; (ii) un syndicat de sociétés de traitement; (iii) des ONG comme Yaoundé Initiative Foundation qui interviennent dans la formation des utilisateurs de pesticides.
- Il est aussi important de relever la circulation de pesticides non homologués. Ils proviennent de l'International notamment la Chine et (via des) des pays frontaliers (Nigeria, Tchad) au Cameroun. Ces produits sont mis en circulation par des revendeurs (non agréés et ambulants). Ils les acheminent vers les agriculteurs et agricultrices.

**Tableau 5:** Descriptif des activités des acteurs au sein de la cartographie de la filière pesticides

<b>Acteurs</b>	<b>Fonctions</b>
Minader (DRCQ)	-Homologation sur les produits, les intrants, les appareils de traitement -Octroi des agréments aux importateurs/grossistes, revendeurs, sociétés de traitement
Importateurs (137)	-Importation des pesticides homologués -Distribution de ces produits vers les revendeurs agréés, les organisations de producteurs, les sociétés de traitement -Interaction avec le Minader (DRCQ) pour l'obtention d'agrément et d'homologation de pesticides
Recherche (IRAD) ; Minader (services de la protection des végétaux)	-Réalisation des tests d'efficacité biologique pour les usages du pesticide indiqués pendant un à deux cycles agricoles -Réalisation des test de pré-vulgarisation pendant au moins un cycle agricole
Revendeurs agréés (655)	-Redistribution des produits à travers des commerciaux pour les agriculteurs -Commercialisation de pesticides directement chez les agriculteurs et les sociétés de traitement -Obtention des agréments auprès du Minader (DRCQ)
Revendeurs non agréés	-Distribution de pesticides illicites aux agriculteurs à travers des vendeurs ambulants/commerciaux -Distribution directe de pesticides illicites aux agriculteurs -Activation des pesticides illégaux provenant de la Chine, le Tchad, du Nigeria
Organisations internationales	-Mise en œuvre de différents projets dans le cycle de vie du pesticide dont les objectifs varient
Banques et Etablissements de microfinance (EMF)	-Facilitation de la mise en œuvre des subventions de pesticides aux agriculteurs à travers une convention signée avec le Minader
Sociétés de traitement	-Assure le traitement des végétaux pour les importateurs et les exportateurs -Obtention de pesticides en gros chez les importateurs et en détail chez les revendeurs agréés
Organisation professionnelle (Croplife) (14 entreprises)	Regroupe certains importateurs
Syndicat de sociétés de traitement	-Regroupe certaines sociétés de traitement -Organisation de l'activité des sociétés de traitement
ONG (YIF,...)	-Organisations qui contribuent à la formation des utilisateurs de pesticides
CPC	Analyse des résidus de pesticides dans les produits alimentaires.

**Source :** Auteurs à partir des entretiens, 2024

La **figure 2** ci-dessous dresse un état des lieux de la filière pesticides au Cameroun. Elle décrit les interactions qui existent entre les différents acteurs.



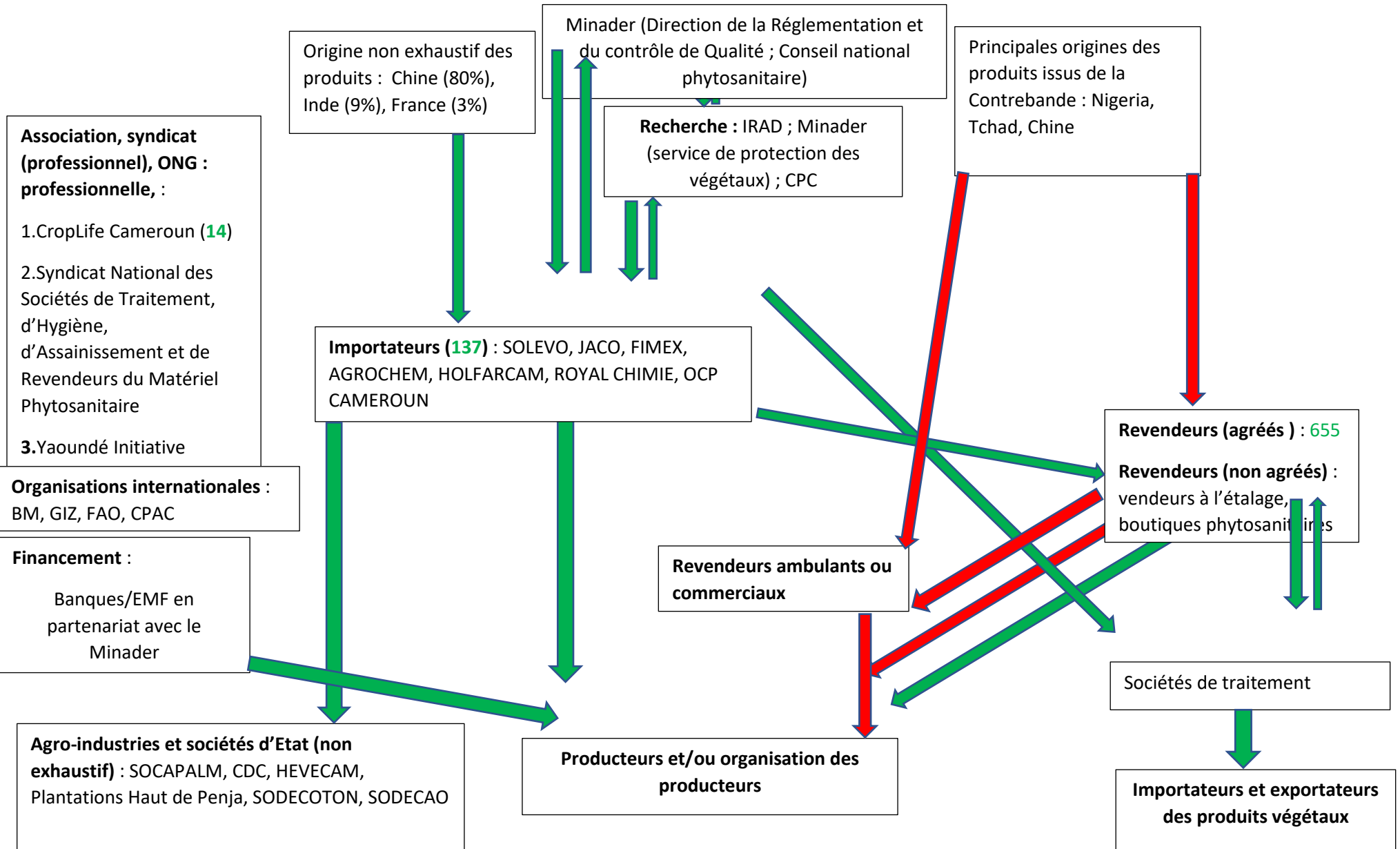


Figure 2: Cartographie de la filière pesticide au Cameroun ; **Source** : auteur à partir des entretiens et la recherche documentaire, 2024

### 3 Bibliographie

Bayiha GDLP, Brunelle T, Jas N, Ngome PI, Temple L. 2024. Caractérisation des cadres macro-institutionnels des verrous et leviers à la réduction de l'usage des pesticides agricoles au Cameroun. Cirad, Cameroun: 1-107p. <https://agritrop.cirad.fr/608650/>

CPAC. (2007). Homologation commune des pesticides en Afrique Centrale. CEMAC, Yaoundé, Cameroun : pp. 1-18.

Croplife Cameroun. (2023). 37<sup>ème</sup> assemblée générale. Dschang, Cameroun : pp. 1-22.

GIZ et CABI, (2018). Étude sur la protection des cultures dans les pays où le programme 'Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire' est actif. Rapport Cameroun : Projet ProCISA : pp. 1- 128.

Minader. (2022). Etude de base sur les engrais et les produits phytosanitaires des filières cacao et café au Cameroun. Minader, DESA, Cameroun, Yaoundé : pp. 1-37

Minader. (2022). Suivi statistique des intrants agricoles : manuel de concepts, définitions et nomenclatures utilisés au Cameroun. Minader, DESA, Cameroun, Yaoundé : pp. 1-27

Minader. (2021). Liste des pesticides homologués en mars 2021. Minader, DRCQ, Cameroun, Yaoundé : : pp. 1-244.

Minader. (2021). Recueil des textes juridiques relatifs aux intrants agricoles. DESA, Minader, Yaoundé, Cameroun : pp 1-262

ODECO et AFAP, (2017), Etude sur la chaine d'approvisionnement en agro-intrant au Cameroun. Rapport final, Yaoundé, Cameroun : pp. 1-87

SYNSTHAR-PHYTO, (2021). *Présentation du Synsthar-phyto et son action ET présentation sommaire de l'état des lieux de la filière des traitements phytosanitaires au Cameroun*. Note officiel, Yaoundé, Cameroun, pp. 1-10.

Union Européenne et TBT Programme, (2017). Renforcement de l'Infrastructure Qualité Sanitaire et Phytosanitaire au Cameroun (Outils législatifs et institutionnels – acteurs privés et publics). Rapport technique, Yaoundé, Cameroun : pp. 1-65